# Prélèvement à la source, réunions d’information

mardi 27 février 2018, par lpe

Prélèvement à la source : ce qui change dès 2018

Le prélèvement à la source, repoussé en janvier 2019, fait de 2018 une année de transition. Explication de Cerfrance Poitou-Charentes, membre du 1er réseau national de conseil et d’expertise comptable.

Depuis le 1er janvier 2018, la France est entrée dans une année de transition vers le prélèvement à la source. Toutefois, les contribuables paieront bien des impôts chaque année !
Pour 2018, la déclaration d’impôts sera basée sur les revenus 2017. Les revenus 2018 seront à déclarer normalement. Cependant aucune imposition ne sera dûe sur les revenus courants du fait d’un crédit d’impôt spécifique.
Pour les Employeurs, le PAS ou Prélèvement A la Source sera au cœur du dispositif DSN (Déclaration Sociale Nominative).
A compter de janvier 2019, pour les salariés, l’impôt sur le revenu sera prélevé chaque mois directement sur le bulletin de paie. C’est lors de leur déclaration de revenus en ligne au printemps 2018 que les contribuables prendront connaissance pour la première fois de leur taux de prélèvement applicable à compter de 2019. Dès octobre 2018, ils bénéficieront d’une information personnalisée.

Vous souhaitez en savoir plus sur les changements de l’impôt à la source dans votre entreprise ?
Cerfrance organise des **Cercles Infos Social gratuits** à destination de tous les chefs d’entreprise du Poitou-Charentes sur cette thématique ainsi que sur les ordonnances Macron et les bouleversements sur le droit du travail : négociation collective, signature d’accords dans les plus petites entreprises, fusion des institutions représentatives du personnel et rupture du contrat de travail.

Toutes les lectrices et tous les lecteurs du Petit économiste sont les bienvenus !

• Lundi 19 février 2018 - 10h/12h à l’agence de Chasseneuil, Futuropôle, 1 Avenue René Monory, 86360 Chasseneuil-du-Poitou
• Jeudi 22 février 2018 - 10h/12h à l’agence de Gond-Pontouvre, 370 Route de Paris, 16160 Gond-Pontouvre
• Lundi 26 février 2018 - 17h30/19h30 à l’agence de Niort, Chemin des Rocs Chavagné, 79260 La Crèche
• Mardi 27 février 2018 - 10h/12h à l’agence de Saintes, 2 Chemin des Marsais, Monrousseau, 17100 Saintes